

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE HERBSHEIM

Séance ordinaire du jeudi, 15 décembre 2011 à 20h 15

A l'ouverture de la séance sont présents :

Tous les membres sauf MM. Pascal MOENCH et Georges RUDOLF, excusés.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2011
2. Ajustement budgétaire dans le cadre du FNGIR : décision modificative n° 3
3. Concert de Noël le 08/01/2012 à l'église Ste-Barbe : participation au verre de l'amitié
4. Convention d'occupation du domaine public de l'école primaire Cocoben-Commune dans le cadre du périscolaire Rossfeld-Herbsheim
5. Demande de subvention (réalisation d'un ouvrage sur le RMT (Régiment de marche du Tchad)
6. Demande de location du logement vacant à l'école
7. Divers

o o o o o o o o

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2011 ET DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité et sans observations par tous les membres présents.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.5211-1 et L.2121-15) prévoit de nommer au moins un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M. Jean-Georges GUTH est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité des membres présents.

II. AJUSTEMENT BUDGETAIRE DANS LE CADRE DU FNGIR : DECISION MODIFICATIVE N° 3

Mme le Maire informe l'assemblée, que sur demande de M. le Trésorier de Rhinau, il y a lieu de procéder à un ajustement budgétaire des comptes dans le cadre d'une opération d'ordre budgétaire à retracer avec exactitude dans les comptes communaux. Il s'agit de compléter des crédits déjà inscrits au Budget Primitif 2011 concernant le FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources) mis en place lors de la réforme 2010 de la taxe professionnelle.

Après délibération, le Conseil Municipal, vote les crédits nécessaires en section de Fonctionnement, par décision modificative n° 3 comme suit :

- Chapitre 14 compte 739116 « Reversement sur FNGIR« : + 551 €uros
- Chapitre 73 compte 7311 « Contributions directes» : + 551 €uros.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

III. CONCERT DE NOËL LE 08 01 2012 A L'EGLISE STE-BARBE : PARTICIPATION AU VERRE DE L AMITIE

Mme le Maire informe l'assemblée qu'un concert de Noël sera donné à l'Eglise Ste-Barbe, dimanche le 08 janvier 2012 à 16 h 00 par la Chorale Ste-Cécile de Rhinau et la Chorale des Jeunes renforcées pour cette occasion par d'autres personnes des communes alentour dont Herbsheim.

Le Conseil de Fabrique qui organise cette manifestation sollicite la commune pour la participation au verre de l'amitié servi à l'issue du concert.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de prendre en charge les brioches (coût estimé : 120 €uros environ) servies avec le vin chaud et le chocolat chaud préparés par les membres du Conseil de Fabrique.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

IV. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE L'ECOLE PRIMAIRE DANS LE CADRE DU PERISCOLAIRE ROSSFELD-HERBSHEIM

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre du fonctionnement du périscolaire Rossfeld-Herbsheim, les enfants de Herbsheim sont tenus à un temps d'attente à l'école de Herbsheim : ce qui nécessite la formalisation de l'occupation des locaux en question.

Cette mise à disposition prend la forme d'une convention d'occupation du domaine public de la commune de Herbsheim, propriétaire de l'école.

Il est proposé d'adopter la convention qui concerne la cour, la salle de classe inoccupée utilisée comme salle de religion, le préau ainsi que le vestiaire de l'école.

L'occupation se fait à titre gratuit durant les périodes méridiennes et à 16 heures.

Sur proposition de Mme le Maire, et après délibération, l'assemblée autorise Mme le Maire à signer ladite convention avec M. le Président de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs et M. le Président du Relais.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

V. DEMANDE DE SUBVENTION (REALISATION D'UN OUVRAGE SUR LE RMT (REGIMENT DE MARCHE DU TCHAD)

Le Régiment de Marche du Tchad, basé à Meyenheim, dans le Haut-Rhin, a en projet la réalisation d'un ouvrage retraçant l'histoire du RMT en collaboration avec l'écrivain Eric Deroo.

Dans ce cadre, le Colonel Philippe FRANCOIS, commandant actuellement de R.M.T., sollicite notre commune afin d'obtenir une aide au financement de ce projet.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas donner suite à cette demande.

VI. DEMANDE DE LOCATION DU LOGEMENT VACANT A L'ECOLE

Le logement communal -4 pièces- sis au 1^{er} étage de l'école primaire -à droite du palier- d'une surface de 93.68 m2 est actuellement vacant.

Une demande de location émanant de Mme Audrey WOLF, actuellement domiciliée dans notre commune au 98 rue Principale, nous est parvenue.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de louer ce logement à :

- à Mme Audrey WOLF avec effet au 1^{er} avril 2012 au plus tard
- le loyer est fixé à 529.52 €uros + 100 €uros d'avances sur charges par mois.
- un dépôt de garantie fixé à 500 €uros est demandé au locataire à la signature du contrat de location

Les conditions particulières suivantes sont à inclure dans ce contrat de location :

- ⇒ obligation de nettoyer la cage d'escalier une semaine sur quatre
- ⇒ aucun animal n'est accepté
- ⇒ stationnement des véhicules interdit dans la cour de l'école les jours de classe de 7 h 30 à 17 h 30
- ⇒ le stationnement des véhicules « visiteurs » n'est pas toléré dans la cour
- ⇒ le portail de la cour de l'école doit rester fermé en permanence
- ⇒ le contrat de location est fait pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction
- ⇒ en ce qui concerne les charges, une régularisation sera effectuée en fin d'année
- ⇒ les loyers seront revalorisés chaque année au 1^{er} janvier selon la moyenne de l'indice de référence des loyers I.R.L. -Référence 100 au 4^{ème} trimestre 1998- Indice trimestriel du 3^{ème} trimestre.

Mme le Maire est chargée de signer le contrat de location au nom et pour le compte de la commune.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

VII. DIVERS

*** Demande de PC**

Mme le Maire informe l'assemblée qu'un avis favorable a été donné à la demande de permis de construire modificatif pour l'extension d'un hangar existant au lieu-dit Ferme du Truly, présentée par M. Roland SCHNEIDER route de Boofzheim à Herbsheim. Cette extension prévoit la création de zones en extension pour fumière couverte ainsi que pour stockage de matériel agricole.

*** Office de Tourisme de Benfeld et Environs : projet de mise en place de circuits de découverte**

La mise en place de circuits de découverte du patrimoine autoguidés dans les communes faisant partie de l'office de tourisme de Benfeld et environs est envisagé. Pour ce projet, des personnes ressources de chaque commune sont

sollicitées. Notre commune sera représentée par MM. Jean-Georges GUTH, Maurice et Daniel KREMPP qui seront amenés à aider l'office du tourisme dans les recherches concernant le patrimoine communal retenu à savoir l'Eglise Ste-Barbe : l'autel, les peintures et statues ; le pressoir à huile ; le lavoir à niveau variable ; la passerelle sur la Zembs ; la grange au 61 rue de l'Eglise, le presbytère ainsi que la motte castrale.

*** Afrikarité**

Cette association à but humanitaire soutenant des projets en Afrique organisera le 24 mars 2012 une soirée dansante dans la salle Le Courlis. Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal décide d'accorder le tarif local à cette location.

Par ailleurs, Afrikarité organisera à nouveau un marché aux puces à Herbsheim, le dimanche, 10 juin 2012.

*** Visite gravière de Herbsheim**

Sur proposition des Ets HELMBACHER, une visite de la gravière d'Herbsheim sera organisée pour le Conseil Municipal un samedi matin au courant du mois de mars 2012.

La séance est levée à 21 h 15

Pour extrait conforme

A HERBSHEIM, le 22 décembre 2011

Le Maire,
Esther SITTLER

Le secrétaire de séance,
Jean-Georges GUTH